Envoyé en préfecture le 05/07/2024
Reçu en préfecture le 05/07/2024
Publié le
ID : 080-200094696-20240703-2024_DELIB_73-DE

DÉPARTEMENT DE LA SOMME
ARRONDISSEMENT D'AMIENS
FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE D'ÉNERGIE DE LA SOMME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU BUREAU

SÉANCE DU 03 JUILLET 2024

DATE DE CONVOCATION :

25/06/2024

DATE D'AFFICHAGE :

04/07/2024

NOMBRE DE MEMBRES :

- Inscrits : 17
- Présents : 13
- Absents : 4
- Votants : 13
- Pour : 13
- Contre : 0
- Abstention : 0

OBJET :

Mise à disposition de M. Léo RIMBAUT à la SEM SOMME ENERGIES à 50%

L'an deux mille vingt-quatre, le mercredi 3 juillet à 10 heures 00, le Bureau de la Fédération Départementale d'Énergie de la Somme, légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux de la FDE 80, 3 rue César Cascabel, Pôle Jules Verne 2 à BOVES, sous la présidence de M. Franck BEAUVARLET, Président

ETAIENT PRESENTS : 13 membres sur 17 membres convoqués, formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT ABSENTS ET EXCUSÉS : 4 membres.

Monsieur Gérard LEFEBVRE a été nommé secrétaire de séance.

La séance étant ouverte, Monsieur le Président expose que le travail à la SEM Somme Energies mobilise de plus en plus de temps pour gérer les dossiers en cours. Il propose de mettre à disposition de la SEM Léo RIMBAUT qui est recruté à la FDE pour gérer les dossiers photovoltaïques.

Une convention de mise à disposition pour un temps hebdomadaire de 17,5 heures est à signer, si le Bureau en est d'accord.

Après en avoir délibéré, le Bureau :

- approuve la mise à disposition de Monsieur Léo RIMBAUT à la SEM Somme Energies à compter du 1er septembre 2024 pour une durée de 3 ans;
- approuve la convention de mise à disposition à passer avec la SEM Somme Energies et Monsieur Léo RIMBAUT ;
- autorise Monsieur le Président à signer cette convention et à mener à bien cette mise à disposition.

Fait et délibéré en séance
les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme,

Le Président

Franck BEAUVARLET

Fédération Départementale d'Énergie de la Somme
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE